



## MaaT Pharma annonce la tenue de son Assemblée Générale Mixte le 19 juin 2023 et la mise à disposition de ses documents préparatoires

**Lyon, France, 26 mai 2023 – 7h30 CET - MaaT Pharma (Euronext : MAAT - la « Société »), société de biotechnologies en stade clinique avancé, leader dans le développement de Microbiome Ecosystem Therapies™ (MET)<sup>1</sup> dédiées pour améliorer la survie des patients atteints de cancers,** annonce aujourd’hui, dans le cadre de son assemblée générale annuelle mixte du 19 juin 2023, la mise à disposition sur son site internet des documents visés à l’article R. 22-10-23 du Code de commerce.

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l’Assemblée Générale Mixte (l’« AGM »), qui statuera notamment sur les comptes sociaux de l’exercice clos au 31 décembre 2022. L’AGM se tiendra le :

**Lundi 19 juin 2023 à 10 heures CET  
Au siège social de la Société  
situé 70 avenue Tony Garnier – 69007 Lyon**

L’avis de réunion valant avis de convocation, comportant l’ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les informations utiles sur les modalités de tenue de l’AGM et de participation à celle-ci, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°57 du 12 mai 2023. La Société informe par ailleurs ses actionnaires que l’ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les documents préparatoires à cette AGM sont mis à disposition des actionnaires de la Société selon les modalités et dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables. Les documents visés à l’article R. 22-10-23 du Code de commerce sont disponibles sur [l’espace investisseur du site internet de la Société](#). Sur demande écrite adressée au siège de la Société, par voie postale ou courrier électronique adressé à l’adresse suivante : [legal@maat-pharma.com](mailto:legal@maat-pharma.com), et jusqu’au cinquième jour inclusivement avant l’AGM du 19 juin 2023, soit le 14 juin 2023, tout actionnaire pourra demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les actionnaires au porteur, cette demande devra être accompagnée, d’une attestation d’inscription dans les comptes de titres tenus par un intermédiaire mentionné à l’article L. 211-3 du Code monétaire et financier.

---

<sup>1</sup> Microbiome Ecosystem Therapy™: Microbiothérapie à Ecosystème Complet

Les actionnaires pourront choisir entre l'un des trois modes suivants pour exercer leur droit de vote en Assemblée générale :

- assister à l'Assemblée générale ;
- donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à toute personne physique ou morale ;
- voter par correspondance ou par internet.

En plus du Formulaire unique de vote papier, les actionnaires auront la possibilité de transmettre leurs instructions de vote, désigner ou révoquer un mandataire, demander une carte d'admission par Internet, préalablement à l'Assemblée sur le site VOTACCESS, dans les conditions décrites dans la brochure de convocation.

**Le site Internet VOTACCESS pour cette assemblée générale sera ouvert à compter du 30 mai 2023 à 10 heures (heure de Paris).** Les actionnaires sont invités à se rapprocher de leur établissement teneur de compte pour obtenir leurs identifiants de connexion, le cas échéant.

### A propos de MaaT Pharma

MaaT Pharma est une société de biotechnologies au stade clinique qui a mis au point une approche complète pour restaurer la symbiose microbiote/hôte des patients atteints de cancers. Engagée dans le traitement des cancers et de la maladie du greffon contre l'hôte (GvH), une complication grave survenant après une greffe de cellules souches hématopoïétiques, MaaT Pharma a lancé en mars 2022 en Europe un essai clinique de Phase 3 chez des patients atteints de GvH aiguë, après avoir réalisé la preuve de concept de son approche dans un essai clinique de Phase 2. Sa puissante plateforme de découverte et d'analyse, gutPrint® soutient le développement de son portefeuille de produits et son extension à des indications plus larges, en aidant à déterminer de nouvelles cibles thérapeutiques, à évaluer les médicaments candidats et à identifier des biomarqueurs pour la prise en charge de pathologies impliquant le microbiote. Les *Microbiome Ecosystem Therapies™* (Microbiothérapies à écosystème complet) sont toutes produites dans le cadre très standardisé d'une fabrication et de contrôles qualité cGMP, afin de garantir en toute sécurité l'accès à la diversité et à la richesse du microbiote, sous forme orale ou d'*enema*. MaaT Pharma bénéficie de l'engagement de scientifiques de renommée mondiale et de relations établies avec les instances réglementaires pour faire progresser l'intégration des thérapies à base de microbiote dans la pratique clinique.

MaaT Pharma est la première société développant des médicaments à base de microbiote cotée sur Euronext Paris (Code mnémorique : MAAT).



#### MaaT Pharma – Relations investisseurs

Hervé AFFAGARD, Co-fondateur et Directeur Général  
Siân CROUZET, Directeur Administratif et financier  
+33 4 28 29 14 00  
[invest@maat-pharma.com](mailto:invest@maat-pharma.com)

#### MaaT Pharma – Relations médias

Pauline RICHAUD  
Senior PR & Corporate Communications Manager  
+33 6 14 06 45 92  
[media@maat-pharma.com](mailto:media@maat-pharma.com)

#### Trophic Communications Communication corporate

Stephanie MAY ou  
Charlotte SPITZ  
+49 171 351 2733  
[maat@trophic.eu](mailto:maat@trophic.eu)